



TABLEAU DES QUOTAS POUR CHAQUE ACTIVITÉ année 2024-2025

Tableau récapitulatif du nombre de qualifiés pour les championnats nationaux.

Pour chaque activité :

- quotas de base
- quotas supplémentaires en fonction des résultats n-1 (quotas sup. résultats)
- quotas supplémentaires en fonction des pratiquants n-1 (quotas sup. participants)

QUOTAS DE BASE

Ils sont attribués par territoire en fonction des résultats aux championnats qualificatifs.

Ils sont déterminés par chaque Commission Technique Nationale (CTN).

En cas de renoncement d'un individuel ou d'une équipe à sa qualification pour les championnats nationaux, le territoire devra sélectionner l'individuel ou l'équipe classé(e) immédiatement après, sauf information contraire dans le règlement spécifique de l'activité.

QUOTAS SUPPLÉMENTAIRES RÉSULTATS N-1

Ils sont attribués en fonction des résultats obtenus au championnat national par les territoires de l'année N-1.

Chaque CTN fixe les règles d'attribution.

En référence à l'article 17 des règlements généraux :

"Un tableau de répartition du nombre de qualifiés et de quotas supplémentaires (équipes et individuels) par discipline et par catégorie est publié en début d'année scolaire.

Lorsque les quotas sont sexués, il n'est pas possible de les inter changer."

QUOTAS SUPPLÉMENTAIRES PRATIQUANTS N-1

Ils sont attribués en fonction du nombre de pratiquants au premier niveau de compétition d'un territoire, de l'année N-1.

SKI ALPIN

QUOTAS DE BASE

28 toutes catégories (répartition équitable par catégorie)

INDIV/ÉQUIPE	INDIVIDUEL											
PROMO/ÉLITE	PROMOTIONNEL						ÉLITE					
CATÉGORIES	BF	BG	MF	MG	C/JF	C/JG	BF	BG	MF	MG	C/JF	C/JG
QUOTAS PRÉVUS	28						28					

QUOTAS SUP.
RÉSULTATS

- 8 premiers dans chaque catégorie

INDIV/ÉQUIPE	INDIVIDUEL											
PROMO/ÉLITE	PROMOTIONNEL						ÉLITE					
CATÉGORIES	BF	BG	MF	MG	C/JF	C/JG	BF	BG	MF	MG	C/JF	C/JG
QUOTAS PRÉVUS	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8

AUVERGNE RHONE-ALPES												
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE												
BRETAGNE												
CENTRE VAL DE LOIRE												
DOM-TOM												
GRAND EST												
HAUTS DE FRANCE												
ILE DE FRANCE												
NORMANDIE												
NOUVELLE AQUITAINE												
OCCITANIE												
PAYS DE LA LOIRE												
PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR												

SKI ALPIN

RÉPARTITION PAR COMITÉ

INDIV/ÉQUIPE	INDIVIDUEL											
PROMO/ÉLITE	PROMOTIONNEL						ÉLITE					
CATÉGORIES	BF	BG	MF	MG	C/JF	C/JG	BF	BG	MF	MG	C/JF	C/JG
BOUCHES DU RHÔNE												
DRÔME-ARDÈCHE	1			2								
HAUTE-SAVOIE	2	6	4		3	3	6	8	8	8	4	8
ISÈRE		1	1	1			2					
MEURTHE ET MOSELLE												
ALSACE												
MOSELLE												
RHÔNE		1		2	2	4					3	
VOSGES												